



Grille d'honoraires ttc

Les honoraires affichés sont les maximums applicables

Mise à jour le 14/04/2021



ACHAT - VENTE

Les honoraires de vente du montant net vendeur sont de :

7.00% TTC du prix de vente net vendeur
6.50% à partir de 170000€ net vendeur
6.00% à partir de 250000€ net vendeur
5.50% à partir de 350000€ net vendeur
5,00% à partir de 400 000€ net vendeur

Le minimum forfaitaire étant de 5000 euros ttc (4000 euros pour un terrain à bâtir et 2500 euros pour un garage/parking/terrain de loisirs). La tva incluse est de 20%.

Estimation offerte. Avis de valeur rédigé 149 euros ttc. Expertise sur devis. Pour le viager, les pourcentages sont augmentés de 1%.

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente, à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche.

Nos honoraires comprennent beaucoup de services novateurs (rédaction, assistance juridique, protection contre les vices cachés, courtier en prêt dédié, diagnostics offerts, expertise, certificat de luminosité et ensoleillement, étude environnementale, visite virtuelle 360°, signature électronique, ...)

LOCATIONS

(part propriétaire, la part locataire ne pouvant être supérieure)

Dossier de mise en location : Estimation, vérifications diagnostics, rédaction annonce, photos HD qualité reflex	Le plus favorable entre 80% d'un loyer nu avec état des lieux intégré ou 10 euros du m ² (dont 3 euros/m ² pour l'état des lieux)
Publicité multi-supports illimitée	
Mise en location (partage avec le locataire) : frais de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail, établissement de l'état des lieux.	

Seuls les frais liés à la visite du bien, à la constitution du dossier, à la rédaction du contrat de location (bail) et à l'état des lieux sont partagés entre le locataire et le propriétaire.

La part propriétaire ne peut être inférieure à la part locataire.

